

VIGNE ET VIN / Au cours de la tournée organisée par la FDSEA, le préfet a été reçu à la Cave Costebelle à Tulette. Une étape consacrée à la filière vitivinicole.

La Cave Costebelle et les sujets viticoles

Le 3 mai en fin de matinée, le préfet Eric Spitz a visité la Cave coopérative Costebelle à Tulette. La plus ancienne de la Drôme (fondée en 1925), a rappelé son président, Michel Bellier. En 2003, elle a fusionné avec la Cave Costerousses (créée, elle, en 1939). Aujourd'hui, Costebelle compte 250 vigneronns cultivant 2 000 hectares de vignes. « En vitesse de croisière », elle produit 95 000 à 100 000 hectolitres de vin, 80 % en AOP côtes-du-rhône (dont 4 % en « village »), 4 % en AOP grignan-lès-adhémar et 16 % en IGP. Elle écoule 50 % de son vin via le Cellier des Dauphins.

Une rémunération acceptable

« La rémunération des vigneronns redevient acceptable », a indiqué le directeur de Costebelle, Bernard Roustan. Elle atteint 6 000 euros à l'hectare en côtes-du-rhône aujourd'hui, contre 3 000 à 4 000 euros les dernières années de crise. Pour cette cave, la pyramide des âges est une préoccupation. Aussi, son président espère un maintien des cours car « nous avons besoin de jeunes pour reprendre les exploitations ».



À la Cave de Costebelle, à Tulette, les échanges ont porté sur la filière vitivinicole et la conjoncture.

L'unité prônée

Les sorties de caves ont cependant pris du retard depuis six mois, les ventes dans la grande distribution étant moindres, a expliqué Michel Bellier. Et, en IGP, le prix baisse. Le contexte économique est donc délicat. « La meilleure façon de tenir les prix, c'est d'être unis », a confié Pierre Combat, vice-président de la Chambre d'agriculture. Le directeur général du Cellier des Dauphins, Bruno Vincent-Ge-

nod, a abondé en ce sens : « L'unité est le seul moyen de s'en sortir ». Et son président, Serge Roux, a ajouté : « Aujourd'hui, on est à un prix d'équilibre. Mais attention, on parle de baisse de volume car on est passé à un prix un peu plus élevé que nos concurrents. On a intérêt à maintenir le prix stable car, s'il monte en core, on risque une nouvelle crise ».

Annie Laurie

Des chiffres de poids /

Filière viticole drômoise : 1 500 exploitations dont 1 000 spécialisées, 16 000 hectares de vignes dont environ 85 % en AOP et 75 % des volumes vinifiés en coopératives.

Plus connue sous sa marque « Cellier des Dauphins », l'union des vigneronns des Côtes-du-Rhône rassemble 11 caves coopératives du Sud-Drôme (6) et du Nord-Vaucluse (5). Elle représente 14 000 hectares de vignes, 600 000 hectolitres de vins produits, vendus dans plus de 50 pays, un chiffre d'affaires de 90 millions d'euros. C'est la quatrième marque de vin vendue en France et la première en AOP.

Pendant la visite des installations de la Cave Costebelle : le préfet entouré de Didier Beynat (président de la FDSEA) et Bernard Roustan (directeur de la coopérative).

